



# VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr) - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE  
DU JEUDI 13 AVRIL 2023

**OBJET : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 15 mars 2023**  
***Délibération n° 2023-030***

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE JEUDI TREIZE AVRIL A DIX NEUF HEURES TRENTE,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi 6 avril 2023, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

**PRESENTS :** Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Chrystelle BARON, Philippe PELLARINI, Danielle BARRAUD, DIDIER MARTIN, Nathalie DARRIEUMERLOU, Thierry BOURREC, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN.

**PROCURATIONS :** Mme Isabelle MÉCHIN A MME Corinne LAFFITTAU, M. Jean-Claude SOUC A MME MARIE ASSIBAT, M. Bernard MALHERBE A MME Danielle BARRAUD, M. Philippe BOP A M. Claude POMIES, M. JOËLLE RICHARD A M. Xavier LAGRAVE, M. André EVRARD A M. Jean-Pierre CAUDY, M. Alexandre MARTIN A MME Florence GACHIE, Mme Isabelle MAUMUS A M. Jérémy MARTI, M. Jean-Pierre TRABESSE A MME Paulette SAINT-GERMAIN.

**EXCUSEES :** Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Marie ASSIBAT.

<p><b>Conseillers Municipaux en exercice : 29</b></p> <p><b>Conseillers Municipaux présents : 18</b></p> <p><b>Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 9</b></p> <p><b>Conseillers Municipaux excusés : 2</b></p>
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 15 mars 2023,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal du mercredi 15 mars 2023 tel qu'il figure annexé à la présente délibération.



A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à prendre toutes les décisions et à la mise en œuvre de cette délibération. ID : 040-214000010-20230413-DELIB2023030-DE

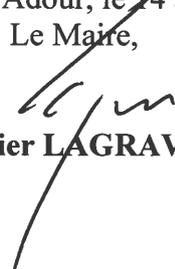
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 14 avril 2023

Le Maire,



  
Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-